

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

[Facebook avec images](#) et [CISION/CNW](#)

Québec autorise la plus grande mine de graphite du continent, collée sur le Parc national du Mont-Tremblant

Montréal/Saint-Michel-des-Saints, 10 février 2021 — Une coalition d'élus, de citoyens et d'organismes regroupés sous la bannière de « *Pour que le Québec ait meilleure mine!* » dénonce la décision de Québec d'autoriser une méga mine à ciel ouvert en zone touristique, collée sur le Parc national du Mont-Tremblant et le Parc régional du Lac Taureau. Ils réagissent au [décret d'autorisation](#) de la mine de Nouveau Monde Graphite publié ce matin par Québec.

« Après l'analyse du décret, nous constatons que Québec a décidé de fermer les yeux sur plusieurs études manquantes concernant les risques de pollution de l'eau, la gestion de déchets acides et à l'impact de cette mine dans ce milieu hautement valorisé pour le tourisme », affirme Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition et coordonnateur à MiningWatch Canada.

Le projet vise l'excavation d'une fosse à ciel ouvert de près de 2.7 km de longueur et générera plus de 107 millions de tonnes de déchets miniers, dont des millions de tonnes de résidus acides qui devront être entreposés à perpétuité dans le bassin versant du Parc régional du Lac Taureau. Nouveau Monde Graphite vise notamment à fournir le marché des voitures électriques.

Avis non suivis, promesses du ministre Fitzgibbon brisées

Daniel Tokatélof de l'Association de protection du Lac Taureau : « Québec n'a pas répondu aux avis du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) d'exiger toutes les études manquantes [avant d'autoriser](#) le projet. C'est extrêmement décevant et inquiétant pour la suite des choses. »

La coalition constate notamment que le décret ne fait aucune mention de l'absence d'acceptabilité sociale et de la division sociale localement, ni de l'opposition de la Nation Atikamekw de Manawan, qui revendique pourtant des droits ancestraux sur ce territoire. Le BAPE avait également recommandé à Québec d'agir sur ce front.

Le décret demande à la minière de déposer les études manquantes à une date ultérieure. Mme May Dagher de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute Matawinie : « Cette décision est d'autant plus consternante que le ministre de l'économie, M. Fitzgibbon, nous avait promis dans le blanc des yeux que Québec suivrait *tous* les avis du BAPE avant d'autoriser un tel projet ».

Méga fosse, dynamitages, résidus acides : un précédent en zone touristique

« La décision de Québec d'autoriser une mine d'une telle envergure dans une zone touristique surprend des dizaines d'associations de lacs, de municipalités et de citoyens qui se mobilisent actuellement dans les régions des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais face à [un boom](#) de projets miniers de graphite », affirme Louis St-Hilaire du Regroupement pour la protection des lacs de la Petite Nation.

Denis Fillion, pro-maire de la petite municipalité de Grenville-sur-la-Rouge qui a subi une poursuite de 96 millions de la minière Canada Carbon en 2018, abonde dans le même sens : « Québec doit revoir la Loi sur les mines et les territoires incompatibles aux activités minières pour mieux baliser cette industrie ».

En octobre dernier, de nombreux organismes et des élus ont co-signé une [lettre ouverte](#) afin que Québec mette œuvre les « 3 principes pour que la transition ait meilleure mine ». M. Lapointe : « Si Québec prétend vouloir alimenter de façon responsable le marché des véhicules électriques avec ses ressources minérales, il est urgent de revoir ses lois afin de ne pas sacrifier des lacs, des collectivités et des territoires hautement valorisés pour le tourisme et d'autres économies locales ».

-30-

Pour information :

Ugo Lapointe – Québec meilleure mine – MiningWatch Canada – 514-708-0134

Gilles Cartier et Daniel Tokatélof – Association pour la protection du Lac Taureau – 514-212-2112, 514-973-5187

May Dagher – Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie– 438-820-5800

Louis St-Hilaire – Regroupement pour la protection des lacs de la Petite-Nation – 514-591-9167

Dennis Fillion – Pro-Maire de Grenville-sur-la-Rouge – 514-663-9112